N°4 - Mars 2016

l'écho du bigorneau

LETTRE D'INFORMATION
du réseau national pour une pêche à pied récréative durable

Pêche à pied DE LOISIR

Edito

Qu'a-t-on réalisé et que reste-t-il à réaliser au sein du projet Life Pêche à pied de loisir ? 2013, la constitution des équipes ; 2014, le temps des diagnostics et des comités locaux de concertation ; 2015, le temps de la sensibilisation et de la mobilisation sur le terrain. De quoi est fait 2016 ? Evaluation, compilation, analyse, partage des résultats et discussions autour de « l'Après-Life » forment les mots-clefs de cette nouvelle année avec un temps fort, le dernier des trois colloques du projet, du 22 au 24 novembre 2016, à Boulogne-sur-mer.

Ce numéro 4 de l'écho du bigorneau permet un retour sur les ateliers du second colloque national du projet, qui s'est tenu à La Rochelle en novembre 2015. Axé sur la sensibilisation, cet événement a permis de riches échanges entre les 90 personnes présentes. Ce numéro présente également quelques dates clefs de cette nouvelle année ainsi qu'une première réflexion sur les sciences humaines et sociales.

Bonne lecture…

Marie Morineaux
Chargée de communication
Life Pêche à pied de loisir

Photo : D. Martins de Mourgues, AAMP

Sensibilisation aux bonnes pratiques de pêche à pied de loisir dans le bassin d'Arcachon

Actualités

Les actions des différents territoires

Les coordinateurs du projet Life Pêche à pied de loisir poursuivent leurs actions sur les territoires. Côté sensibilisation, une centaine de panneaux positionnés aux entrées des sites de pêche à pied de loisir devraient fleurir tout au long du printemps 2016. Ils mettront en avant les réglementations et les bonnes pratiques liées à cette activité. Côté gouvernance, le réseau ne cesse de s'agrandir avec 400 structures associées de près ou de loin au projet. Côté diagnostic, les membres du projet se penchent sur la structuration des données et les définitions communes des paramètres pour former une base de données cohérente. Enfin, côté gestion, chaque territoire a pour objectif en 2016, la rédaction d'un plan d'action local listant les enjeux associés à la pêche à pied récréative et les actions de gestion qui en découlent.

Retours sur le 2nd colloque national

Le 2nd des trois colloques nationaux du projet européen Life Pêche à pied de loisir s'est tenu en novembre 2015 à La Rochelle. Organisé sous forme d'ateliers de travail, ce colloque de deux jours avait pour objectif de partager et d'évaluer les expériences des participants sur le thème de la sensibilisation.

Quatre-vingt-dix personnes étaient présentes : membres d'associations de pêcheurs, de protection et d'éducation à l'environnement, scientifiques, professionnels, services de l'Etat et gestionnaires d'aires marines protégées. Les plénières, les six ateliers de travail et le comité scientifique et technique se sont déroulés dans la bonne humeur à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à Périgny, la Médiathèque et le Pôle communication de l'Université.

Un grand merci à toutes et tous pour ce moment de partage ! Le prochain et dernier colloque national du projet Life Pêche à pied de loisir se tiendra à Boulogne-sur-mer du 22 au 24 novembre 2016.

Réception officielle et conférence de presse

Le 18 novembre 2015, l'ensemble des participants du colloque s'est réunit au Musée maritime de La Rochelle autour d'un buffet. M. Fountaine, maire de La Rochelle, Mme Autissier, présidente de l'Ecole de la mer et M. Leca, directeur du département des parcs naturels marins de l'Agence des aires marines protégées, ont rappelé l'importance de l'activité de pêche à pied de loisir pour le territoire de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, la nécessité de prendre soin des ressources et l'importance du projet Life Pêche à pied de loisir.

De nombreux articles de presse sont parus à la suite de la conférence de presse apportant une belle visibilité au projet.

Photos : M. Morineaux, AAMP

Second colloque Life Pêche à pied de loisir, La Rochelle, novembre 2015

Quelle place pour la sécurité et la santé dans notre approche pédagogique des pêcheurs ? (atelier A)

J. Chevé, Ifremer, J.-L. Prigent, Agence Régional de Santé Bretagne et F. Delisle, VivArmor Nature

L'atelier a abordé les questions des risques physique et sanitaire de la pêche à pied, en termes de connaissances, de gestion et de communication pour avertir et sensibiliser les usagers.

Les réponses apportées ont souvent dépassé le contexte strict des risques et ont souvent été remises dans la perspective de communiquer sur toutes les thématiques autour de la pêche à pied de loisir : préservation de la biodiversité et de la ressource, réglementation, sécurité et santé. Cette gestion de la communication doit être concertée pour cibler les messages prioritaires dont les risques physiques et sanitaires font souvent partie.

Sans conclure à ce stade sur les actions concrètes à mettre en œuvre, l'atelier a abordé les points essentiels avant d'engager toutes actions : les types de risques, le levier réglementaire, la gouvernance des acteurs, les messages et les supports de communication.

Il est essentiel d'adapter les messages et les supports de communication en fonction des publics et de la quantité d'information à transmettre. Il est également fondamental de se concerter sur les messages à apporter tant l'information sur la pêche à pied est dense et parfois complexe. Il faut pouvoir se mettre à la place du pêcheur face à ses questionnements (cf. figure ci-dessous).

En marge des objectifs de cet atelier, la question de la nécessité de communiquer autour de la pêche à pied de loisir, au risque d'en faire la publicité a été abordée (en lien direct avec l'atelier D « Comment (faut-il) communiquer sur la pêche à pied sans en faire la publicité ? ».

Les risques physiques et sanitaires étant réels et parfois graves, ne permettent pas le doute quant au besoin d'avertir et de sensibiliser les usagers. Il ne s'agit pas ici de faire la promotion de la pêche à pied mais celle des bonnes pratiques pendant et après la pêche à pied.

Les échanges autour de la communication ont également renforcé le besoin d'uniformiser et de synthétiser les messages, de rationaliser et de mutualiser les supports afin d'assurer le maximum de compréhension de la part des pêcheurs à pied de loisir.

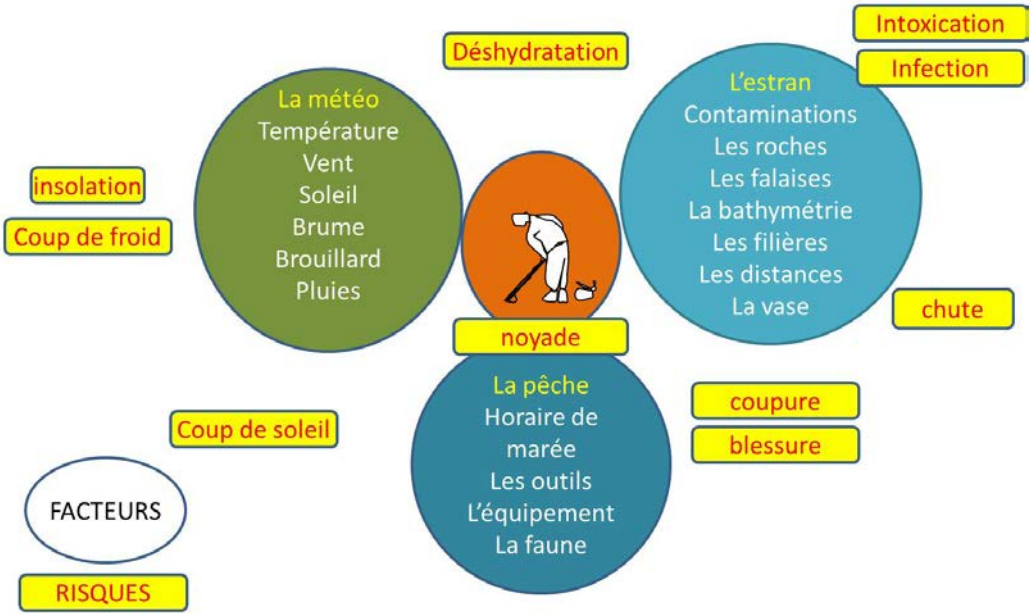

Avant d'aller pêcher, les questions du pêcheur à pied pour éviter les risques

Retours d'expériences sur la sensibilisation, tous profils de pêcheurs (atelier B)

A. Danis, bénévole, présidente d'une association affiliée à la FNPPSF et A. Barbarin, responsable éco garde de l'île de Ré

Le public visé

En agissant en complémentarité, avec comme objectif commun d'informer, de sensibiliser aux bonnes pratiques de la pêche à pied responsable, Annick et Anaïs s'adressent aussi bien aux pêcheurs à pied (adhérents d'associations ou non) qu'aux vacanciers ou aux scolaires.

Les moyens et outils utilisés

Des sorties sur l'estran, des animations pédagogiques, parfois des conférences et diverses autres manifestations intercommunales ou nationales sont autant de prétexte pour faire découvrir la biodiversité et la richesse de ces espaces sableux, rocheux ou vaseux. Ces leçons de choses, grandeur nature, révèlent la beauté mais aussi la fragilité de ces milieux démontrant ainsi la nécessité de pratiques raisonnées et raisonnables. Sont mis à disposition de ces publics des outils variés : guides des bonnes pratiques, outils de mesures, jeux, panneaux d'information …

Photo : A. Danis / FNPPSF

Les partenaires

Association et éco gardes ont tissé des liens avec des partenaires (autres associations, communes, offices de tourisme, …) pour consolider leur démarche.

Bilan

Après plusieurs années d'efforts, les co-animatrices de cet atelier constatent auprès de ces publics un engouement et une motivation grandissants. Cette sensibilisation reste nécessaire mais chronophage (le bénévolat a ses limites !), les ateliers menés avec les enfants sont très efficaces, les élus reconnaissent le travail accompli et le soutiennent. Il est à noter la présence « dissuasive » des éco gardes.

Des pistes de réflexion

Des questions demeurent : comment trouver en temps réel des informations claires ? Comment améliorer la diffusion de l'information pour toucher encore plus de pratiquants ? Comment former les professionnels du tourisme ?

En conclusion, le rôle de l'éducation à l'environnement est primordial et fondamental.

Quelles réponses apporter au partage de l'estran entre les différents usages ? (atelier C)

A. Hubert, Agence des aires marines protégées

L'atelier avait pour objectif de dresser un panorama des conflits pouvant intervenir entre usagers de l'estran dans l'optique de favoriser leur résolution et leur prévention. Les principaux conflits surgissent entre pêcheurs à pied de loisir d'une part et pêcheurs à pieds professionnels, conchyliculteurs ou pratiquants de sports de nature (char à voile, kitesurf) d'autre part. L'action des gestionnaires de sites naturels peut également générer des conflits avec les usagers de l'estran. Le manque de connaissances (règlementation, activités en présence, impact sur l'environnement, etc.), le non respect de la règlementation, le partage d'un même espace ou d'une même ressource et le manque de dialogue sont les principales causes de conflit. Acquérir des données fiables sur les activités et/ou le milieu naturel (diagnostic partagé), informer et sensibiliser les usagers, faire appliquer la règlementation apparaissent comme des solutions. Mais surtout, il apparait essentiel de disposer d'instances de dialogue, voire de concertation, où les acteurs peuvent échanger entre eux et avec les services de l'Etat.

Photo : F. Delisle, VivArmor Nature

Vers une cohabitation sport de nature - pêche à pied de loisir ?

Comment (faut-il) communiquer sur la pêche à pied sans en faire la publicité ? (atelier D)

J. Allain, VivArmor Nature et M. Morineaux, Agence des aires marines protégées

Que ce soit lors de grandes marées ou avant la période estivale, de nombreux articles de presse sont publiés sur la pêche à pied de loisir. Certains d'entre eux incitent clairement le grand public à aller pêcher, en mettant en avant certains sites de pêche ou le côté plaisant et ludique de cette activité. Comment réagir à ces articles ? Leur multiplication risque d'augmenter le nombre de pêcheur et d'impacter la ressource et les habitats qui l'abritent.

Lors de cet atelier, les membres du réseau se sont interrogés sur les articles de presse : comment communiquer sur la pêche à pied ? Faut-il continuer à communiquer sur la pêche à pied de loisir ? Comment interagir avec les professionnels de la presse pour que nos messages soient correctement retranscrits ?

Les retours d'expérience de la salle ont permis de faire ressortir plusieurs points :

Le réseau doit poursuivre la publication d'articles de presse. La communication, par voie de presse, est essentielle. Les membres du réseau ayant de nombreuses actions de sensibilisation et de nombreux messages à transmettre à un large public.

Les messages de sensibilisation doivent systématiquement être associés dans toutes les communications presse. C'est en effet par la multiplication des messages de bonnes pratiques que ces derniers deviendront automatiques, connus d'un large public et… respectés.

L'établissement d'une relation de confiance avec les journalistes. Certains partenaires travaillent depuis plusieurs années avec les journalistes de leur territoire. La relation qu'ils ont tissé apparaît très bénéfique tant la qualité des articles de presse issus de leur travail est haute. Une des recommandations de cet atelier porte sur l'importance de tisser des liens pérennes avec les journalistes, en les invitant régulièrement pour leur présenter les activités associées à la pêche à pied, les nouveaux outils déployés et permettre ainsi une meilleure compréhension des enjeux de l'activité sur l'estran. Certains « nouveaux » contacts de presse surgissent parfois. Ces nouveaux rendez-vous nous placent parfois dans des situations désagréables. N'oublions pas qu'il est toujours possible de refuser une entrevue.

Cet atelier s'est clôturé par la mis en évidence de la nécessité d'élargir la communication du réseau à la problématique du bassin versant et des diverses pollutions qui peuvent affecter la ressource et les habitats qui l'abritent.

Connaître son territoire et accompagner les changements de comportements, la méthode Rare (atelier E)

G. Amice et L. Dupéchaud, Agence des aires marines protégées

Sensibiliser les pratiquants auto-organisés comme les pêcheurs à pied de loisir à la préservation des espèces et des habitats nécessite d'identifier des leviers d'action qui ne sont pas toujours intuitifs dans le contexte complexe de cette activité. Pour schématiser des relations et mieux communiquer, pour concerter et impliquer les acteurs locaux, pour bien identifier son propre rôle et ses moyens d'action, l'ONG américaine Rare a développé une méthode. L'atelier a permis de présenter les 6 phases de cette méthode d'analyse, qui permet de ne jamais perdre de vue la conservation des milieux et des espèces :

1. Engager les acteurs locaux
2. Comprendre son site
3. Hiérarchiser les menaces
4. Comprendre le problème
5. Créer son processus de changement
6. Mesurer l'efficacité

Avec des modèles conceptuels et des indices bien construits, on peut identifier, comprendre les résistances au changement des publics cibles d'un système d'acteurs et trouver les dénominateurs communs entre leurs attentes et celles du gestionnaire. Cela permet d'adapter l'attitude, les messages et les moyens de les transmettre. Et, à terme, d'amener les acteurs à se responsabiliser pour tendre vers une gouvernance participative sur la thématique de la pêche à pied récréative.

L'atelier a permis d'expérimenter la création d'un processus de changement pour le public cible des pêcheurs touristes.

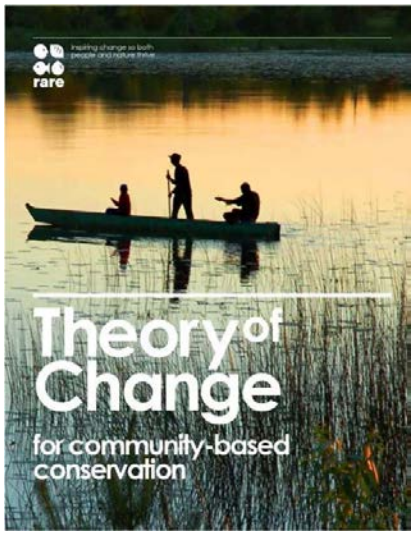

www.rare.org

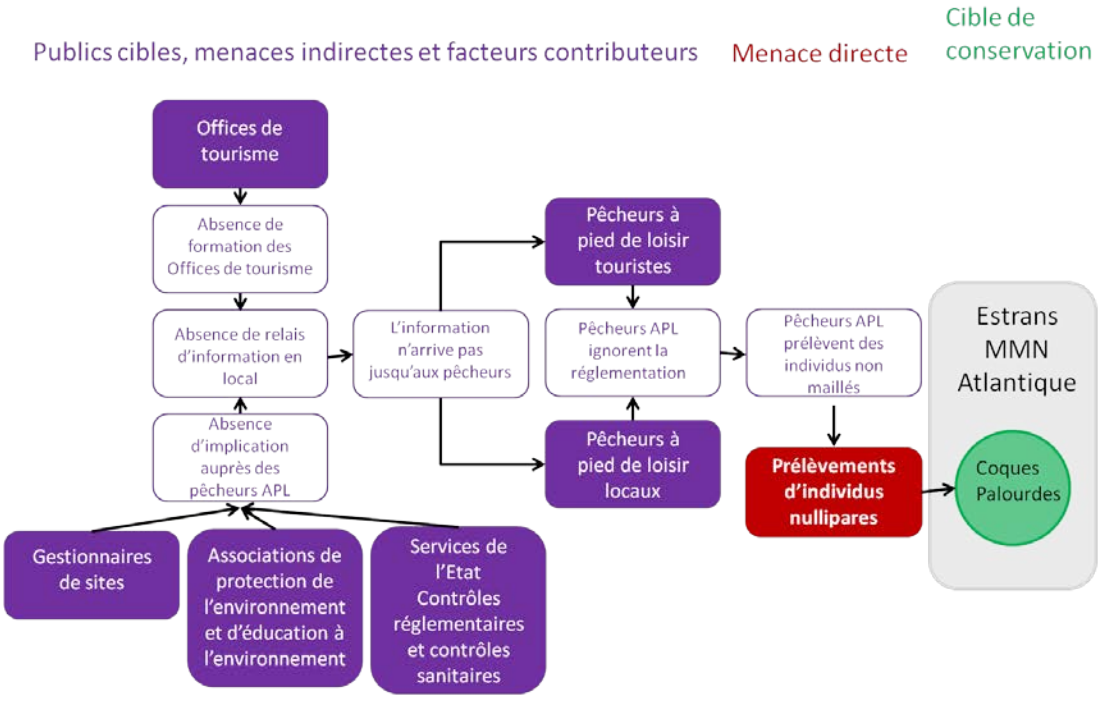

Illustration : G. Amice et R. Coz / AAMP

Exemple de modèle conceptuel

Techniques d'animations participatives ? (atelier F)

A. Mazéaud, Université de La Rochelle et M. Juin, Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

La participation fait partie des crédos du Life Pêche à pied de loisir : l'action C1 parle de « suivi de l'évolution de la participation des acteurs au processus de gouvernance et de leur perception ». L'atelier « Les techniques d'animation participative » avait pour objectif d'adapter des techniques participatives à la démarche du projet Life. Mais il est très vite apparu d'une part que dans le Life la dimension participative demeure flou : les termes participation, gouvernance, concertation.... sont utilisés comme synonymes ; d'autre part que cet atelier risquait de tomber rapidement dans le mirage de la « boite à outils » : la qualité d'une démarche participative dépendrait de la maîtrise de techniques participatives. Aussi, il a semblé important de commencer cet atelier en discutant des différents termes utilisés et des conceptions et objectifs de la participation, puis de centrer sur les interrogations suivantes :

QUOI ?	Avec quoi, en relation avec quoi, pour produire quoi, pour en faire quoi
POURQUOI ?	Le sens du projet de la démarche, sa définition et sa justification
POUR QUOI ?	Objectif opérationnel
QUI ?	Avec qui, par qui, pour qui … Acteur, bénéficiaire , animateur, pilote, comité local, pêcheurs, élus…
OU ?	Territoire, lieu, périmètre, dedans, dehors…
QUAND ?	Démarrage, durée, périodicité, calendrier, étapes
COMMENT ?	Méthodologie, processus, techniques, activités

- **Quelle réflexion avoir quand on souhaite mettre en œuvre une démarche de participation ?**

- **La participation est-elle un objectif en soi ou un moyen au service d'un ou plusieurs objectifs ?**

Les questions sur les raisons d'être de la participation ont toute leur importance car elles permettent de clarifier pourquoi on souhaite faire participer des acteurs du projet et à quel niveau ? Et pour cela le questionnement de Quintilien est une bonne base de départ pour construire son processus participatif.

Une fois le processus défini, on peut alors choisir et adapter des techniques à la démarche participative.

En conclusion il a été proposé qu'un travail au sein du réseau soit entamé sur le processus de construction d'une démarche participative pour mener ensuite à la découverte de techniques participatives. Ceci apparait d'autant plus important que l'après Life est à imaginer sur les divers sites pilotes.

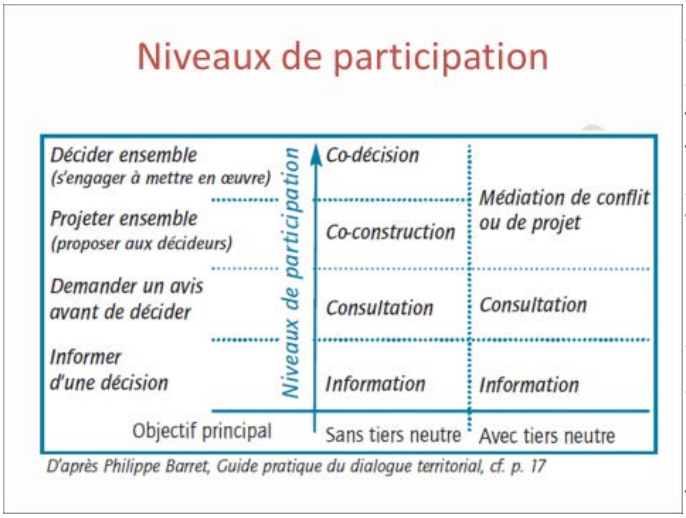

Evaluation des méthodes de sensibilisation (atelier G)

M. Juin, Communauté d'Agglomération de La Rochelle et I. Landriau, Ecole de la Mer

L'atelier « évaluation des méthodes de sensibilisation » avait pour objectif d'établir un recueil des méthodes d'évaluation des actions menées dans le cadre du projet Life Pêche à pied de loisir. Il est rapidement apparu que pour évaluer l'effet de la sensibilisation sur la connaissance réglementaire et l'adoption d'un comportement responsable des pêcheurs, il convenait de distinguer les méthodes de sensibilisation directes des méthodes indirectes.

En effet, les méthodes de sensibilisation directe font intervenir des médiateurs au contact des pêcheurs pendant leur activité sur l'estran (distribution de réglettes, de dépliants ou de conseils, échanges sur les pratiques ou bien encore contrôle pédagogique des paniers) tandis que les méthodes de sensibilisation indirectes se font sans contact avec les publics ciblés par ces actions (pose de panneaux, affiches, mise à disposition de dépliant et réglette, formation des relais).

Les témoignages de deux expérimentations sur des sites pilotes (VivArmor Nature et CPIE Marennes-Oléron) ont initié la réflexion.

De façon globale, l'atelier a fait émerger des points forts comme le rôle des sciences sociales dans les approches d'évaluation, la complémentarité des approches quantitatives et qualitatives. Les médiateurs de terrain préconisent que des méthodes de sensibilisation indirectes soient évaluées par des méthodes directes avec la nécessité d'une bonne connaissance de l'état de référence initial du site.

Le point le plus « novateur » concerne le rôle des sciences sociales. Il apparait en effet que lors des contacts et entretiens de terrain les médiateurs notent « en marge » des informations données spontanément par les pêcheurs. Il semble que ces informations soient une « véritable mine d'or » qu'il serait judicieux de capitaliser et d'analyser. Cela nécessiterait que les médiateurs soient formés aux sciences sociales pour valoriser ces informations ainsi que leur ressenti pendant les sorties terrain.

Méthodes d'évaluation de la sensibilisation évoquées au cours de l'atelier

Evaluer les méthodes directes de sensibilisation	Evaluer les méthodes indirectes de sensibilisation
Questionnaire auprès de personnes sensibilisées	Pré-requis : connaître l'état de référence
Questionnaire après la pêche	Méthodes directes (de terrain) pour évaluer la sensibilisation indirecte
Observation comportementale des pêcheurs dans le temps	
Approche qualitatives et quantitative	Questionnaire après marée
Evaluer la ressource au cours du temps	Observation comportementale des pêcheurs
Nécessité de valoriser, croiser les données (y compris ceux de la répression)	Comparaison entre sites : panneaux/pas panneaux ; avec sensibilisation directe/sans
Valoriser le vécu des enquêteurs : auto diagnostic (comprendre les refus)	Nécessité de définir des indicateurs en lien avec la problématique du site
Audit en ligne : recueil de données du site Faire des suivis à long terme, de personne dites «référentes en anthropologie» pour comprendre s'il y une évolution de leur pratique	

Impliquer son réseau d'acteurs avec des outils originaux (jeux, outils numériques, goodies, réseaux sociaux…) (atelier H)

A Meirland, Agence des aires marines protégées

L'atelier s'est organisé sous la forme de différentes présentations d'outils originaux par différents interlocuteurs sur des outils variés.

Eric Longuemare, webmaster du site www.opalesurfcasting.net a présenté le site web et la communauté de pêcheurs qui s'y rattache. Ce groupe informel de près de 2000 contributeurs échange et fait progresser les bonnes pratiques de pêche de loisir. Une application a été développée par Eric Longuemare, *La Maille*, pour disposer de la réglementation sur un smartphone. Différentes améliorations sont à l'essai.

Florence Sénéchal, Brest métropole, a présenté différents jeux utilisés sur des stands. Un de leurs objectifs, outre l'aspect pédagogique, est d'attirer les enfants pour sensibiliser les parents.

Adrien Privat, CPIE Marennes Oléron, a présenté des actions de sensibilisation engageante. Les pêcheurs sont pris en photo avec un message mettant en avant leurs bonnes pratiques de pêche. Les photos sont ensuite diffusées par différents moyens.

Enfin, Antoine Meirland, Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, a présenté un jeu de pêche aux moules ainsi qu'un petit bonhomme en papier à construire et distribué aux enfants dans les stands.

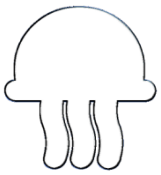

Visuels de l'application la Maille

Photos : F. Sénéchal / Brest métropole ; A. Privat / CPIE MO

Comités scientifique et technique

R. Coz, Agence des aires marines protégées et M. Bernard, IUEM/UBO

Le comité scientifique et technique du Life Pêche à pied de loisir s'est tenu le 18 novembre 2015 lors du colloque annuel thématique du projet. Animé par Richard Coz, Elodie Gamp (Aamp) et Maud Bernard, les présentations et les discussions se sont organisées selon **quatre axes majeurs** : la représentation cartographique des données du projet ; leur bancarisation (ESTAMP) ; les protocoles de suivi de l'état écologique des habitats et des gisements coquilliers ; l'étude des effets de la pression de pêche à pied sur les écosystèmes intertidaux. Un court exposé a aussi présenté les études complémentaires en sciences humaines et sociales qui vont être menées par des prestataires extérieurs au cours de l'année 2016 sur une partie des territoires pilotes.

Concernant ces 4 axes majeurs :

- Le cahier des charges pour le lancement du marché concernant l'outil de gestion de données ESTAMP est en cours de finalisation et sa mise en ligne devrait être effective fin 2017 après le test des interfaces avec le prestataire (***interventions de Sophie Beauvais et Annie Birolleau, Aamp***)
- Les groupes de travail Cartographie ont abouti à une charte commune mais quelques ajustements sont encore nécessaires en ce qui concerne le vocabulaire utilisé pour définir les différentes entités pouvant être représentées (***intervention de Samuel Mermet, Aamp***)
- Les suivis des gisements de palourdes dans l'ouest Cotentin ont pour objectifs la création puis la mise à disposition d'un outil de suivi pérenne et participatif (***intervention de Margaux Pinel, Aamp***)
- La station Ifremer Dinard a détaillé le protocole de suivi de l'état de conservation des récifs d'hermelles et rappelé que l'un de ces objectifs est d'être transféré aux gestionnaires de la zone Natura 2000 de la baie du Mont Saint-Michel (***intervention de Claire Rollet, Ifremer Dinard***)
- Neuf axes de travail ont été déterminés suite au groupe de travail Champs de blocs de juillet 2015 réunissant chercheurs, gestionnaires et coordinateurs Life (***intervention de Maud Bernard, IUEM/UBO***)
- L'université de la Rochelle a exposé le protocole de suivi mis en place pour évaluer l'impact de la pêche à pied professionnel sur les herbiers de zostère (*Zostera noltei*) dans le bassin de Marennes-Oléron (***intervention de Pierre-Guy Sauriau, Laboratoire LIiens, Université de la Rochelle***)
- La dernière partie du CST s'est focalisée sur des aspects théoriques, des exemples et des recommandations pour évaluer les effets de la pression de pêche à pied par le biais de croisement de données issues de deux domaines académiques distincts : les sciences humaines et sociales (fréquentation, enquêtes) et l'écologie/biologie marine. Cette intervention avait pour objectif d'introduire un prochain groupe de travail axé sur ces thématiques (***intervention Elodie Gamp, Aamp***).

Particulièrement riches, l'ensemble des discussions et réflexions abordées seront largement approfondies lors de groupes de travail ultérieurs pour aboutir à des recommandations pour la fin du projet et au-delà.

Les tuyaux du Bigorneau !

Pêche à pied et usages de l'estran : une culture littorale à réinventer

L'estran ou « la mer en ses terres », de l'ancien français « estrande », désigne au 12ème siècle le bord et le rivage de la mer, appelé dans le langage courant, la grève, « an aod » en breton, avec le « lanno » (le reflux) et le « daze » (le flux), sans oublier le « gourlan », la laisse de mer…

Dans la mythologie celte, le fond de l'océan est le domaine de toutes les richesses, cependant, la présence de la mer, même riche en espèces comestibles, n'entraîne pas systématiquement son exploitation par les populations riveraines. Il n'y a pas en cela de déterminisme naturel.

Les perceptions et les représentations de la notion de rivage, remplacé par le terme polysémique de littoral ont changé au cours des siècles. L'estran est devenu un espace public, parfois un espace conservatoire, où s'échangent des mots, des regards, des attitudes, des points de vue, où se superposent des activités parfois concurrentes et où se convertissent maintes valeurs d'usage. La grève a une histoire, une réalité sociale et culturelle dont les pêcheurs à pied font partie.

Cet espace de plus en plus déterminé par les politiques d'aménagement (dont les projets touristiques) et la police sanitaire du littoral, devient paradoxalement l'ultime espace-refuge des valeurs sociales, des valeurs d'usages de la société traditionnelle, des littoraux chasseurs-cueilleurs plus ou moins organisés, confrontés à la performance sportive et au jeu de la capture, de la pêche de loisir et/ou de la pêche vivrière (ou encore de troc), enclins au processus pratique et symbolique de quête et de dévoilement, essayant de conserver cet espace vierge, sauvage, approprié depuis les temps préhistoriques (la civilisation du coquillage au Néolithique).

Néanmoins, la grève reste un espace mi-réel, mi-imaginaire, une unité conceptuelle et un espace physique, imaginaire d'évasion de/et en semi-liberté.

La grève devient l'enclos, après avoir été le territoire du vide, du désir de rivage (selon l'expression de Alain Corbin (« Le territoire du vide. L'occident et le désir de rivage, 1750-1840, Paris, Aubier-Montaigne, 1988). Lorsque le territoire du vide est réaménagé... il devient réserve naturelle ou paysage.

Une culture littorale (récréative) en chasse une autre. La raison écologique et touristique sous-jacente remet en cause les usages éprouvés d'une culture locale, qui a peut-être perdu ses repères, ses règles d'usage, ses consignes d'utilisation économe du milieu et de ses ressources, lorsque la surpêche et les nouvelles techniques ne ménagent plus la grève.

Il faut peut-être changer le regard sur ce territoire, partir à la découverte d'un paysage maritime, d'un relief singulier où chaque rocher porte un nom et peut raconter une histoire, arpenter l'estran, en cherchant le nom du poisson en croute (le homard), et ses correspondances dans le dialecte local, s'enrichir d'un nouveau vocabulaire, d'une géopoétique littorale…

"Aller à la grève, non pas courir mais marcher, démarcher un territoire, où les yeux s'égarent, où l'esprit se creuse, faire attention où on met ses pas, pour aller droit à l'essentiel..."

Guy Prigent

Ethnologue, spécialiste des patrimoines littoraux

Référence « Pêche à pied et usages de l'estran, Apogée, Rennes, 1999

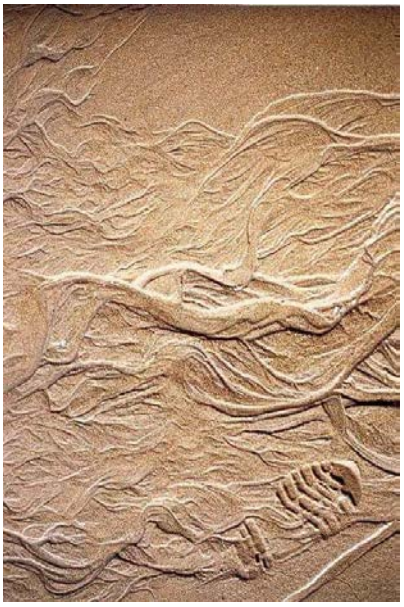

Photo : G. Prigent

Prochains rendez-vous 2016

Juillet

13-19 : Le Life sera présent aux fêtes maritimes internationales de Brest 2016 au sein de l'Escale « Environnement » avec Brest métropole, Bretagne Vivante, Eau et Rivières, Bretagne Vivante, Eau du Ponant, le syndicat mixte du bassin de l'Elorn, l'ONEMA, l'Ifremer, l'ARS Bretagne et l'école du Forestou.

Août

20 : Comptage national

Novembre

Colloque final du Life Pêche à pied de loisir à l'Université littoral côte d'Opale, Boulogne-sur-Mer, territoire du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

- 21 : 7ième comité de suivi du projet
- 22 : Comité scientifique et technique
- 23 : État des lieux de la pêche à pied de loisir en France
- 24 : Quel avenir pour la pêche à pied récréative ?

Ils ont participé à la réalisation de ce numéro : Gaëlle Amice, Richard Coz, Laure Dupéchaud, Antonin Hubert, Jérôme Jacopin, Antoine Meirland, Marie Morineaux > Agence des aires marines protégées ; Anick Danis > Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France ; Franck Delisle, Jérémy Allain > VivArmor Nature ; Maud Bernard > Institut Universitaire Européen de la Mer / Université de Bretagne Occidentale ; Marianne Juin > Communauté d'Agglomération de La Rochelle ; Alice Mazéaud > Université de La Rochelle et Communauté d'Agglomération de La Rochelle ; Anaïs Barbarin > Responsable Eco-garde de l'île de Ré ; Julien Chevé > Ifremer ; Jean-Luc Prigent > Agence Régionale de Santé ; Guy Prigent > Ethnologue et membre de VivArmor

Pour plus d'information, pecheapied-loisir@aires-marines.fr et :

www.pecheapied-loisir.fr **PecheAPiedDeLoisir** **@LifePecheAPied**

Le projet Life Pêche à pied de loisir est financé par la Commission européenne. Il accompagne les pêcheurs à pied récréatifs pour un meilleur respect du milieu marin et le maintien de leur pratique.